

## DELIBERATION n°2025-06 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du lundi 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi sept avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

Date de convocation : 26/03/2025

En exercice : 16

Présents : 11

Pouvoirs : 3

Votants : 14

### **Présents :**

Mesdames Marie Claude CATALA, Sylvie COILLARD, Marie-Anne TERNAUX, Sylvie THOMASSON  
Madeleine MINOT, Agnès DESSAINTJEAN, Marie-Thérèse DESBONNE Christiane DUCLOS,  
Bernadette GUERRIER

Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ

### **Excusés ayant donné pouvoir :**

Jean-Paul GASQUET donne pouvoir à Sylvie THOMASSON

Jean-Pascal FLAUDER donne pouvoir à Marie-Claude CATALA

Nicole CIMETIERE donne pouvoir à Madeleine MINOT

**Présidente de séance** : Marie-Claude CATALA

## Désignation du secrétaire de séance

Considérant que le secrétaire de séance assiste le Président de séance pour la vérification du quorum, la validité des pouvoirs, les opérations de vote, le dépouillement des scrutins et que la responsabilité du procès-verbal de séance lui revient,

Considérant que la désignation du secrétaire de séance n'a pas lieu de se tenir au scrutin secret,

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :**

- **NOMME Madame Sylvie Thomasson, secrétaire de séance**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

**VOTE : à l'Unanimité**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,  
Marie-Claude CATALA



La secrétaire de séance  
Sylvie THOMASSON

